

REUNION GROUPE INTERSYNDICAL ENTRE LE DEPARTEMENT DE L'OISE ET LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS DE DIRECTION ET ADMINISTRATIFS DU 25 NOVEMBRE 2020

Etaient présents pour le Département :Mme Cordier (Vice présidente chargée de l'éducation), Mme Girard (DEJ), Mme Lambert (DEJ), Mme Berlemont (DEJ), Mme Dupont (DEJ), M. Landier (DRH), M. Petit (DN), M. Heurtois (DP).

Etaient présents pour les Collèges : Mme Christelle Caplin-Dahenne (A&I /UNSA), M. Alexis Hiolin (A&I /UNSA), M. Jérémy Paurriche (SNPDEN/UNSA) , M. Sébastien Lafitte (SNPDEN/UNSA), Mme Deboffle, Mme Henry

La réunion se déroule en visioconférence et débute à 9h35.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (M. Landier et Mme Ibert)

PREVENTION/RESTRICTIONS MEDICALES

Retard dans la prise en charge du vieillissement de la catégorie des agents des collèges donc agit beaucoup sur le curatif. Les agents des collèges ont un taux d'absentéisme important.

GESTION ASA- COVID19

Si les personnels sont dans la catégorie des personnels vulnérables, ils peuvent quand même venir travailler s'ils veulent et si garantit que leur poste est sécurisé. Cela fait l'objet d'échanges avec la DRH-le Collège et l'agent au cas par cas.

Intervention d'A&I sur le fait que ce n'est pas au Collège de prendre la responsabilité de garantir que l'agent vulnérable soit en sécurité sur son poste. Les scientifiques ne connaissent déjà pas tout sur ce virus, comment nous pourrions garantir qu'un agent vulnérable ne puisse pas attraper le virus sur son lieu de travail. Qui sera responsable si un agent vulnérable tombe malade? C'est au Département de prendre la décision.

Intervention d'A&I/UNSA: des collèges ont des difficultés pour appliquer le protocole faute de moyens humains suffisants. De nombreuses collectivités ont recrutés des agents supplémentaires (la Somme environ 50, l'Aisne 77 et la région 700) pour renforcer les équipes afin de les soulager dans le cadre de l'application du protocole. Quid de l'Oise?

Réponse du Département : ils n'ont pas de remontées sur le fait que les collèges ont des difficultés pour appliquer le protocole. Pour eux, le recrutement d'agents supplémentaires n'est qu'un effet d'annonce pour rattraper le retard en moyens humains dans les établissements de ces collectivités. Le département préfère mettre les moyens en remplacement.

DIRECTION DU NUMERIQUE (M. Petit)

TRAITEMENT DES REQUETES

Le Département cherche à améliorer l'entrée des requêtes avec un indice d'urgence ou de gravité. Permettra de mieux planifier les dépannages. En septembre et octobre, installation des nouveaux matériels. De plus en

plus de requêtes car le référent TICE a de moins en moins de droit afin d'éviter que soit installé n'importe quoi n'importe comment.

DOTATION EN MATERIEL DE VISIO

Le Département n'achètera pas de web cams car un cout faible. Cela peut être pris en charge directement par l'établissement mais pourquoi pas expérimenter un véritable équipement de visio qui permettrait d'avoir un cours « hybride » avec un groupe en classe avec le professeur et l'autre groupe à distance. Une dotation d'un ordinateur portable pour la Direction est en cours d'étude aussi.

Intervention d'A&I/UNSA: problème récurrent de coupure d'internet (de quelques heures à plusieurs jours) sur le Valois (Crépy en Valois, Betz, Nanteuil le Haudouin). Impossible de travailler dans ces conditions car tout se passe par internet.

Réponse du Département : problématique du Très Haut Débit (THD) -étudie la possibilité de mettre en place une ligne de secours, comme pour le téléphone.

Intervention d'A&I/UNSA : qu'en est -il pour Flash player qui ne fonctionnera plus après le 31 décembre 2020 ?

Réponse du Département : Ce n'est pas de leur responsabilité. Les éditeurs pédagogiques qui utilisent flash devront s'adapter et l'Education nationale doit trouver des solutions car les téléservices utilisent Flash.

DGA SOLIDARITE

Des difficultés pour travailler avec les foyers d'aide sociale à l'enfance. Des réunions sont prévues prochainement, notamment avec le Collège Georges Sand.

DIRECTION DU PATRIMOINE (M HEURTOIS)

M. Heurtois annonce qu'il part en retraite en janvier 2021.

EXECUTION DU MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE (MGP)

Globalement, la satisfaction augmente sauf pour 1 lot ENGIE. Des réunions tripartite CD60-Collègetitulaire du marché se déroulent de novembre en février. Il y a de moins den moins de requêtes sur l'application. 6 techniciens maintenance du Département sont 100 % dédiés aux collèges.

Plus spécifiquement pour ENGIE : 100 000€ de pénalités cette année.

Intervention d'A&I/UNSA: insatisfaction du travail d'ENGIE (requêtes qui trainent, problèmes avec les sous traitants, pas le matériel pour réparer). Discours intolérable du responsable pour justifier ces dysfonctionnements. Problèmes de facturation, toujours en attente du bilan de la saison 2, or cela peut poser problème pour les demandes de dotations complémentaires.

Réponse du département : Au courant du discours scandaleux tenu dans plusieurs établissements. Les factures concernant l'ECS et le gaz devraient arriver la semaine prochaine.

Concernant les dotations complémentaires, elles ne seront attribuées qu'en juin puis décembre en fonction des situations et des dépenses.

PPMS-RACCORDEMENT AU CENTRE DE SUPERVISION DE BEAUVAIS:

97 % des établissements sont dotés d'un PPMS. Raccordement en cours. Travaille sur la procédure



TRAVAUX D'AMELIORATION 2021

Etudes des demandes vendredi pour un accord de principe. La communication officielle des travaux retenus ne devraient intervenir qu'après le vote du budget du CD60 (mars-avril). Ils vont essayer de transmettre les réponses avant.

DIRECTION DE L'EDUCATION (Mme Dupont, Mme Girard, Mme Lambert)

EDT DES PERSONNELS LOGES

Des groupes de travail avec la DRH vont se mettre en place en décembre , plus spécialement sur la problématique de l'amplitude hebdomadaire (étude pour 46h voire 48h semaine). Objectif : applicable à partir de la rentrée prochaine.

Notre remarque : les adjoints gestionnaires n'ont pas à faire de la « garderie » sur les congés pour pallier à cette problématique horaire. Les besoins en heures pour les agents d'accueil sont en présence élèves. Ce sont autant d'heures de perdues pour le Département et le Collège cette année.

SUPPLEANCE

Beaucoup de moyens sont octroyés pour les remplacements des agents, que ce soit par le biais des associations de réinsertion, ou par la DRH (accident du travail, congés longue maladie...). Le système par le biais des assos fonctionnent bien.

Intervention d'A&I/UNSA : lourdeur administrative de la gestion des suppléances.

Réponse du Département : vont étudier la question mais cela parait difficile de simplifier les choses.

M. Landier intervient pour rappeler que les agents doivent aller aux formations alors qu'il y en a encore trop qui n'y vont pas car les collèges ne les laissent pas partir.

Intervention d'A&I/UNSA : la problématique se pose quand plusieurs agents d'un même collège sont convoqués en même temps

Réponse du Département : cela ne devrait pas se produire.

Intervention d'A&I/UNSA: puisque les agents sont maintenant remplacés quand ils partent en formation, cela sera plus facile à gérer.

D'autre part, il arrive que des agents refusent pour des raisons de transport (c'est trop loin).

Réponse du Département : ce n'est pas un motif valable.

Intervention d'A&I/UNSA: que doit on dire à un agent qui ne veut pas y aller? En principe, un agent ne peut pas refuser de se rendre à une formation obligatoire pour l'exercice de ses missions (ex: habilitation électrique).

Réponse du Département : c'est de la désobéissance hiérarchique . Cela peut aller jusqu'à des sanctions disciplinaires en théorie. Il faut faire remonter les situations à la DEJ.

RESTAURATION

Les collèges qui ont des restaurations autonomes peuvent recourir à la cuisine centrale en cas d'absence de la totalité de l'équipe de cuisine dans le contexte actuel. Il y a bien sûr un délai de prévenance. Il faut contacter M. Roucou.

Le département a très mal pris les remarques sur leur gestion des remises d'ordre pendant la période du confinement et lors de la reprise en juin. Il estime avoir bien géré et ne pas avoir donné d'informations contradictoires et inadaptées.

BUDGET ET DGF

Les pertes alimentaires suite aux dons effectués pendant le 1^{er} confinement seront remboursées.

Sur 2020, les dépenses supplémentaires liées au protocole sanitaire ne seront pas prises en compte, et elles n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration de la DGF 2021.

Pour 2021, 2 pistes sont à l'étude : - une dotation spécifique COVID ou -1 groupe de commande avec des meilleurs tarifs.

Le département rappelle que toutes les DGF 2020 ont été versées aux collèges alors qu'avec le confinement, ils ont moins dépensés. D'après le groupe COVID19 mis en place, l'impact financier est faible.

Intervention d'A&I/UNSA: Alerte le département sur la situation critique et le fait que le département sous estime beaucoup le niveau des dépenses des établissements sur 2020. Tout d'abord, les restaurations ayant peu fonctionnées ou fonctionnées en réel pour celles au forfait, beaucoup de SRH vont être déficitaires. Cela annule donc aussi le reversement que le SRH effectue vers le service général (donc des recettes en moins). D'autre part, des postes de dépenses ont augmentés comme le matériel et les produits d'entretien. Enfin, selon les établissements, certains ont du faire beaucoup de reprographie pendant le confinement pour les élèves qui n'avaient pas internet et aussi de nombreux envois postaux. De même, les chaudières n'ont pas été mises totalement à l'arrêt. Le groupe COVID19 n'est pas révélateur de la réalité.

Réponse du département : il est trop tôt pour accorder des dotations complémentaires car il faudra attendre la clôture de 2020 afin de faire le bilan. Informe de la création d'un poste de contrôleur de gestion pour les comptes des collèges et étudier les situations des dépenses et des recettes des collèges. L'octroi des dotations complémentaires ne se fera plus qu'à 2 moments dans l'année : en juin puis en décembre. 10 Collèges ont été aidés car un fond de roulement trop faible.

Intervention d'A&I/UNSA : alerte sur le problème d'assèchement des FDR notamment pour les investissements que souhaitent faire les Collèges (ex : achat d'un véhicule de service).

Réponse du Département : Les Collèges ne doivent pas faire d'investissement. La DGF ne doit pas servir à faire des investissements. Ils ne peuvent pas acheter de véhicule. Etudie une solution pour ce type de besoin (1 ligne invesstissement)

Les DGF ont été minorées au-delà de 70 jours de FDR. Entre 70 -75 jours : minoration de la valeur d'1/4 de jour de fonctionnement, entre 76 et 85 jours : ½ jours de fonctionnement et suivant jusqu'à 135 jours avec un plafonnement à 50 000€.

Intervention d'A&I/UNSA: il y a eu des minorations mais pour certains, il y a eu aussi des malus. A quoi cela correspond-il?

Réponse du Département : non, minoration et malus , c'est la même chose. *Puis après insistance*, il est dit que cela dépend de situations individuelles, d'arbitrage.

Le département est très en colère car les élus sont pris à partie dans les conseils d'administration au moment du vote du budget. D'après eux, les établissements oublient tous les investissements et les autres actions du département pour se focaliser sur le budget.

Intervention d'A&I/UNSA: revoir les modalités de reversement (PERS et FCSRH) –

Réponse du Département : voir la prochaine fois



. La réunion s'est terminée à 12h45.

Vos représentants Administration et Intendance/UNSA